

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE

Lieu

Allée Deutsch de la Meurthe - Moÿ de l'Aisne 02610

Maitre d'Ouvrage

Communauté de Communes du Val de l'Oise

Chemin d'Itancourt - 02240 Mézières-sur-Oise

Tel: 03.23.66.73.17

Maitre d'Oeuvre



Sarl ARCHITECTONI

6/P Place Arnaud BISSON - Hôtel-Dieu

02100 SAINT-QUENTIN

Tél: 03 23 04 20 55 - Fax: 03 23 65 33 75

architectoni.gauchy@wanadoo.fr - www.atelier-architectoni.fr

Dossier Consultation des Entreprises

Format:	A4	DCE	Date:	07.2020	Numero:
N° de Dossier:	02-914-19		Date indice:		Indice:
			02	59	62

LOT 07 MENUISERIES INTERIEURES

Intervenants	
Economiste	CABINET LOISON - 31 Rue du Général De Gaulle - 59110 LA MADELEINE - 03.28.52.31.74 - ploison.eco@orange.fr
BET Fluides	F.T.E. INGENIERIE - 74 Boulevard Gambetta - 1er Etage - Apt 4 - 02100 SAINT-QUENTIN - 03.23.08.45.40 - bureau@fte-bet.fr
BET VRD	CIBLE VRD - 9 Rue de Masnières, 59159 MARCOING - Téléphone : 03 27 79 41 69 - olivier.bedu@ciblevr.fr

Maître d'Ouvrage:	Maître d'Oeuvre:

Les Plans, croquis et esquisses, ainsi que les pièces écrites s'y rapportant sont la propriété exclusive de l'agence ARCHITECTONI
Ils ne peuvent être utilisés en tout ou partie, quelqu'en soit l'objectif qu'avec l'accord formel écrit conformément aux articles L.III-1 du code de la propriété intellectuelle

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 GENERALITES	4
1.1 D.T.U. ET NORMES	4
1.2 MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS	4
1.3 EPREUVES ET ESSAIS	4
1.4 RÉGLEMENTATION	4
1.5 CONSISTANCE DES TRAVAUX	4
1.6 ETUDES D'EXÉCUTION	5
1.7 CLASSEMENTS DES PRODUITS	5
1.7.1 Classement acoustique	5
1.7.2 Classement au feu	5
1.8 QUALITÉ DES TRAVAUX DE MENUISERIES	5
1.9 QUALITÉ DES MATÉRIAUX	5
1.10 PRÉCAUTIONS	6
1.11 JEUX À DONNER AUX MENUISERIES	6
1.12 TRAITEMENT DES MÉTAUX FERREUX	6
1.13 TRAITEMENT DES MÉTAUX NON FERREUX	6
1.14 FERRAGE DES MENUISERIES	6
1.15 QUINCAILLERIES	6
1.16 QUALITÉ DES BOIS	7
1.17 TRAITEMENT DES BOIS	7
1.18 BOIS MASSIFS	7
1.19 LABEL POUR LES BOIS ISSUS DE FORÊTS GÉRÉES ÉQUITABLEMENT BOIS MASSIFS	7
1.20 AGGLOMÉRÉS	7
1.21 CONTREPLAQUÉS	8
1.22 VITRAGE ET JOINTS	8
1.23 COLLES	8
1.24 ECHANTILLONS	8
2 DESCRIPTION DES OUVRAGES	9
2.1 PREAMBULE	9
2.2 BLOCS PORTES FEU	9
Bloc Porte de recoupement 90 + Oculus rectangulaire 1,00*0,50m	9
Bloc Porte 1 vantail - CF ½ h	9
BP 1 vantail + SF – Coupe-Feu 1/2h – simple action	10
2.3 BLOCS PORTES ACOUSTIQUES	10
Bloc Porte pleine 90 - 35dB - Logement	10
Blocs porte avec un indice d'affaiblissement (Rw + C) supérieur ou égal à 43 dB attesté par un rapport acoustique :	d'essai 11
Blocs porte avec un indice d'affaiblissement (Rw + C) supérieur ou égal à 35 dB attesté par un rapport	d'essai

acoustique :	11
Bloc Porte 1v+SF vitré + Acoustique 35 dB pleins + cadre vitré vertical intégré - 1 vantail	12
2.4 AUTRES BLOCS PORTES	13
Bloc Porte 1 vantail vitré	13
Bloc Porte coulissante 90 à galandage	13
Bloc Porte pleine 80 /90 - âmes pleines	13
2.5 QUINCAILLERIES ET FINITIONS	14
Asservissement à la SSI : DAS – Blocs portes Feu Simple Action	14
Ferme porte	14
Quincaillerie des portes (hors portes sanitaires)	15
Crémone pour semi-fixe	15
Quincaillerie des portes des sanitaires	15
Combinaison des portes (organigramme)	15
Barre de tirage	15
Finitions Stratifiés	16
Finitions Prépeintes pour l'ensemble des portes autres que stratifiées	16
Moulures et chant plat bois	16
Signalétique de portes	16
2.6 CHÂSSIS VITRÉS	18
Description	18
Nomenclature	18
2.7 TABLETTE BOIS POUR GUICHET	19
2.8 CLAUSTRA BOIS TOUTE HAUTEUR	19
Localisation	19
Généralités	19
Description de l'habillage mural et plafonnier acoustique	19
Recommandations acoustiques	20
Recommandations feu	20
Performances techniques	21
Mise en œuvre	21
2.9 BANQUE D'ACCUEIL EN BOIS	21
2.10 PLINTHES BOIS	22
2.11 TRAPPES DE VISITE EN PIED DES COFFRES DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES	22
2.12 TRAVAUX DE FIN DE LOT	22
Divers	22
Documents à fournir	22
Evacuation	22
2.13 VARIANTE EXIGEE	23
Plinthes bois	23

1 GENERALITES

1.1 D.T.U. ET NORMES

Les différents DTU et Normes forment, ci-après, une liste non limitative.

- DTU N° 31-1 : Charpente et escaliers bois
Normes NF P 01-012 et NF P 01-013 : Garde-corps
DTU N° 36-5 : Menuiseries en bois
DTU N° 36-5 : Menuiseries métalliques
DTU N° 39.1 : Miroiterie – Vitrierie
Règles S.N.J.F. : Règles professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints
NF P 23 404, 23 409, 23 411, 23 413 : Fenêtres et portes-fenêtres.
NF P 23-302 : Menuiseries en bois - Portes planes intérieures en bois.
NF P 23-502 : Menuiseries en bois - Blocs portes pare- flammes et coupe-feu 1/2 heure.
NF P 26 : Quincaillerie.
NF B 50-001 à 50-003 : Bois ;
NF B 52 001 : Règles d'utilisation du bois dans les constructions ;
NF B 53 510 : Bois de menuiserie ;
NF B 54-050, 54 100, 54 154, 54 155, 54 161, 56 010 : Normes concernant les panneaux (fibres, particules, contreplaqués) ;
NFP 23.300 portes planes intérieures en bois, dimensions
NFP 23.302 portes planes intérieures, caractéristiques générales
NFP 23.304 portes planes intérieures, palières en bois, spécification
NFX 40.500 préservation des bois dans la construction
NPA 36.321 protections des éléments métalliques
NFP 78.301 verre étiré pour vitrage du bâtiment
NFP 78.303 verre feuilleté pour vitrage du bâtiment
NFP 78.304 verre trempé pour vitrage du bâtiment
NFP 78.305 verre armé plan pour vitrage du bâtiment
Le degré d'hygrométrie devra être conforme aux normes NF 61.002 et 52.001.
NF P 92 Sécurité contre l'incendie
Règles et calculs 88. Règles Th K, Th et Th G.
Norme DAS NF 61 937
Norme DAS NF 61 937 – 2

1.2 MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

Confère CCTC

Nota : Tous les bois utilisés seront estampillés FCS (Conseil de bonne gestion de la forêt).

1.3 EPREUVES ET ESSAIS

Confère CCTC

1.4 RÉGLEMENTATION

Confère PGC, notice de sécurité et notes du bureau de contrôle.

1.5 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- Etudes, calculs, dessins d'exécution et de détails des ouvrages, vérification de l'ossature et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires notamment à celles relatives aux risques d'incendie

et de panique ainsi qu'aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique.

- le transport des fournitures à pied d'œuvre et le stockage ;
- le transport, montage, démontage d'échafaudages ou d'agrès de pied ;
- la fourniture et mise en œuvre de tous les éléments décrits ci-après et des travaux annexes pour une parfaite finition des ouvrages ;
- implantations et tracé des trous de scellement ;
- Implantations des poteaux, d' huisseries ou d'angle,
- Calfeutrement parfait pour une étanchéité parfaite à l'air et à l'eau.
- Détermination des épaisseurs de vitrage
- Fourniture et pose des cales et matériaux pour l'étanchéité.
- le réglage et l'ajustage des menuiseries aux jeux prescrits ;
- les traitements et protection des bois lors de la mise en place des menuiseries;
- fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et la fixation des menuiseries ;
- la fourniture et pose des quincailleries ;
- brossage et dépoussiérage des feuillures et supports,
- présentation des PV
- le nettoyage et l'évacuation des déchets selon charte chantier propre

1.6 ETUDES D'EXECUTION

Confère CCTC

1.7 CLASSEMENTS DES PRODUITS

1.7.1 Classement acoustique

D'une manière générale, lorsqu'une exigence de classement acoustique est imposée pour un ouvrage, la preuve sera apportée :

- soit par un procès verbal en cours de validité délivré par un laboratoire agréé.
- soit par une certification CSTB

1.7.2 Classement au feu

D'une manière générale, lorsqu'une exigence de classement au feu est imposée pour un ouvrage, la preuve sera apportée :

- soit par un procès verbal en cours de validité délivré par un laboratoire agréé
- soit par estampillage de qualité NF – Réaction au feu, attribué par l'AFNOR

1.8 QUALITÉ DES TRAVAUX DE MENUISERIES

Les différents produits composant un système seront compatibles entre eux et devront répondre à l'emploi pour lequel ils sont destinés.

Les sections de bois indiquées au présent devis correspondent aux épaisseurs commerciales théoriques, la tolérance de rabotage étant de 2mm sur chaque face.

1.9 QUALITÉ DES MATÉRIAUX

Confère CCTC

1.10 PRÉCAUTIONS

En attendant leur mise en place, les ouvrages de menuiseries seront entreposés à l'abri de l'humidité et dans des conditions telles que leur qualité ne risque pas d'en être affectée.

Au préalable, ces ouvrages auront reçu une couche d'impression sur toutes les faces et particulièrement sur celles qui seront en contact avec les maçonneries.

L'entrepreneur devra toutes ces tringles, fourrures et protections nécessaires à la protection de ses ouvrages pendant l'exécution des travaux.

1.11 JEUX À DONNER AUX MENUISERIES

L'entrepreneur de menuiseries conjointement avec l'entreprise de peinture devra la vérification d'ouverture et de fermeture des parties mobiles des ouvrages avant la livraison des locaux.

1.12 TRAITEMENT DES MÉTAUX FERREUX

Suivant la nature et l'utilisation des métaux, le traitement sera :

- par peinture inhibitrice de rouille appliqué après décalaminage, grenailage, brossage et dépeussierage, et avant peinture de finition

1.13 TRAITEMENT DES MÉTAUX NON FERREUX

Les métaux non ferreux seront protégés par anodisation ou par thermo-laquage en usine. Ces traitements seront réalisés en conformité avec les normes en vigueur.

1.14 FERRAGE DES MENUISERIES

La pose et la fourniture de serrures, crémones, verrous... de toutes les menuiseries bois, seront assurées par le présent lot, qui sera pleinement responsable du bon fonctionnement de la totalité de ses ouvrages.

Avant la pose, les pièces mobiles, ou les mécanismes des articles de quincaillerie seront soigneusement graissés ou huilés s'il y a lieu. Les entailles de bois devront avoir les dimensions précises de la ferrure en largeur, longueur et profondeur.

Toutefois les entailles seront imprimées de peinture antirouille avant la pose des articles de ferrage, qu'eux-mêmes recevront une couche de cette peinture sur toutes les faces avant pose.

Les articles devront être posés manuellement en respectant le sens d'ouverture indiqué sur les plans. Les vis de fixation devront être ajustées, les têtes de vis ne devront pas dépasser le nu extérieur des ferrures, leur face devra être en rapport avec l'importance des objets ou ouvrages qu'elles seront destinées à fixer.

La fixation des menuiseries extérieures par pointes au pistolet est à proscrire, par contre seront prévues douilles, chevilles, boulons et vis.

1.15 QUINCAILLERIES

Toutes les quincailleries porteront le label de qualité de marque N.F., et seront conformes aux normes. Elles devront provenir de fabricants hautement réputés et agréés par le Maître d'œuvre.

Confère recommandation du maître d'œuvre « combinaison de portes »

Les serrures seront garanties 10 ans de la part du fabricant et seront conformes à la norme NFa 26-409.

Les modèles seront soumis, au préalable, à l'acceptation du Maître d'œuvre et du Maître de l'ouvrage.

Les dimensions, la force et le nombre des articles de quincaillerie et de ferrage seront adaptés aux dimensions, au poids et à l'usage des ouvrages concernés.

Ils seront mis en place avec soin, fixés par vis à tête fraisée.

Toutes les pièces de quincailleries en métaux ferreux seront imprimées à l'antirouille, sur toutes leurs

faces avant la pose.

Les articles tels que paumelles, pivots, serrures, etc., seront graissés lors du montage.

Les serrures seront fournies avec trois clés.

Les quincailleries précises sont reprises dans chaque article de la description des ouvrages

1.16 QUALITÉ DES BOIS

Les bois seront traités spécialement pour les mettre à l'abri des attaques de tous insectes ou champignons. Le traitement comprenant un brossage sera exécuté avant pose du joint d'étanchéité au moyen de peinture et d'imprégnation du produit type "xylophène impression" ou similaire. Les produits devront porter la marque de qualité CTB et permettre sans inconvénient l'application des peintures de finition, c'est à dire celle prévues au lot Peinture.

Avant toute impression, de peinture-lasure les ouvrages de menuiseries devront être vérifiés et réceptionnés par le Maître d'Œuvre. Les parements seront affleurés et poncés, les rives seront droites et sans épaufrures

1.17 TRAITEMENT DES BOIS

Tous les bois massifs mis en œuvre recevront préalablement en usine un traitement fongicide et insecticide durable, conforme au type 2 de la norme NF P 23.305, permettant l'obtention d'un certificat de traitement des bois.

Les bois seront dégraissés, brossés, poncés et époussetés avant traitement à l'aide d'un produit compatible avec les revêtements de finition.

1.18 BOIS MASSIFS

Les essences, choix, caractéristiques et classements d'aspect des bois seront conformes aux normes NF B 50-001, NF B 53-510 et NF P 23.305.

1.19 LABEL POUR LES BOIS ISSUS DE FORÊTS GÉRÉES ÉQUITABLEMENT BOIS MASSIFS

Les bois auront le label :

Label PEFC : pour les bois européens

Plan Européen de Certification Forestière ou (Programme De Reconnaissance des Certifications Forestières) certifiée à la fois les forêts et les produits commercialisés.

Label FSC : pour les bois (hors Europe)

Le Forest Stewardship Council ou Conseil de Bonne Gestion Forestière est une organisation internationale constituée de représentants d'organisations de protection de l'environnement, d'organisations de défense des droits des peuples indigènes, de forestiers et de négociants en bois. Pour obtenir le label FSC, en France comme partout dans le monde, l'industrie du bois doit respecter des règles strictes:

- Les espèces transgéniques sont bannies,
- Les pesticides sont interdits ou très réglementés,
- Les bois doivent être abattus et débardés de façon à ménager les animaux et les autres plantes
- Et enfin les droits des habitants des forêts doivent être respectés.

1.20 AGGLOMÉRÉS

Seuls les panneaux de particules seront admis. Ils seront conformes aux normes NF B 54.100 et NF B 54.112

Ils devront provenir d'une fabrication sous label NF CTB (P ou H, suivant utilisation) et présenter une bonne aptitude au placage direct.

1.21 CONTREPLAQUÉS

Les panneaux de contreplaqué seront conformes aux normes NF B 54.150 et NF B 54.172, et répondront à la classe I ou II, suivant leur utilisation.

1.22 VITRAGE ET JOINTS

Les caractéristiques techniques du vitrage et la pose seront conformes aux prescriptions Pare-Flamme et Coupe-Feu.

1.23 COLLES

Les colles employées devront respecter les impératifs d'utilisation : température de mise en œuvre, taux d'humidité des bois, sections d'utilisations, performances de tenue (pliage, humidité, placage).

1.24 ECHANTILLONS

L'entrepreneur titulaire du présent lot fournira sur un panneau un échantillon représentatif des produits et de leur mise en œuvre, notamment pour les revêtements muraux « bois », les béquillages de portes, etc.

La mise en œuvre de ces ouvrages particuliers ne pourra intervenir qu'après acceptation des échantillons présentés par le Maître d'œuvre.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 PREAMBULE

L'origine du bois devra être prioritairement d'essence locale ou régionale, non menacées. Les essences d'origine locale seront privilégiées.

Le bois utilisé devra être en provenance de forêts gérées durablement et labellisées (PEFC, FSC, Eurokoumé).

Les panneaux dérivés du bois (reconstitué et aggloméré) devront respecter les conditions suivantes :

Pour les panneaux de particules de bois collés : on exigera la classe d'émission E1 de la norme EN 312-1 (émission de formaldéhyde);

Pour les panneaux de fibre, les panneaux de fibres HDF ou dur qui ne contiennent pas de colles seront privilégiés. A défaut, les panneaux de fibres devront appartenir à la classe A de la norme EN 622-1 ou à la classe d'émission E1 de la norme EN 312 – 1 (émission de formaldéhydes);

Pour les panneaux contreplaqués : ils devront appartenir à la classe A de la norme EN 1084 ou justifier du niveau E1 de la classification européenne des produits (émission de formaldéhydes).

2.2 BLOCS PORTES FEU

Bloc Porte de recouvrement 90 + Oculus rectangulaire 1,00*0,50m

Bloc-porte simple action à 1 vantail EI 30 (coupe-feu), de type CROUZI FPE EI 30/1V des établissements CROUZILLES ou équivalent, comprenant :

Huisserie Bois

Bois exotique type à chapeau, de 80 x 58 à 240 x 58 à simple feuillure de 59.5 x 18.

4 paumelles de 160 x 80 mm acier roulé ou inox. Talon de 50 mm.

Mise en œuvre du bloc-porte dans mur banché, cloison maçonnée, cloison plaque de plâtre ou cloison vitrée.

Vantaux

L'âme est un panneau d'anas de lin de 50 mm d'épaisseur. L'ensemble est replaqué d'un parement en panneau de fibres de bois dur de 3 mm d'épaisseur environ. Finition prépeinte

L'épaisseur de la porte varie suivant le revêtement de 56 à 57 mm.

Joints

Les joints intumescents sont collés en usine.

Gamme CROUZI FPE EI 30/1V, de chez Crouzilles ou MBF de chez Malerba ou techniquement équivalent.

Localisation : entre circulation 2 et 7 suivant plans

Bloc Porte 1 vantail - CF ½ h

Blocs portes à 1 vantail, comprenant chacun :

Huisserie Bois

Bois exotique type à chapeau, de 80 x 58 à 240 x 58 à simple feuillure de 59.5 x 18.

4 paumelles de 160 x 80 mm acier roulé ou inox. Talon de 50 mm.

Mise en œuvre du bloc-porte dans mur banché, cloison maçonnée, cloison plaque de plâtre ou cloison vitrée.

Vantaux

L'âme est un panneau d'anas de lin de 50 mm d'épaisseur. L'ensemble est replaqué d'un parement en panneau de fibres de bois dur de 3 mm d'épaisseur environ. Finition prépeinte

L'épaisseur de la porte varie suivant le revêtement de 56 à 57 mm.

Joints

Les joints intumescents sont collés en usine.

Gamme CROUZI FPE EI 30/1V, de chez Crouzilles ou MBF de chez Malerba ou techniquement équivalent.

Localisation : suivant plans

Local poubelle

Locaux : rangement, économat, serveur, ménage, entretien

...

BP 1 vantail + SF – Coupe-Feu 1/2h – simple action

Blocs portes à 1 vantail+semi-fixe, comprenant chacun :

Huisserie Bois

Bois exotique type à chapeau, de 80 x 58 à 240 x 58 à simple feuillure de 59.5 x 18.

4 paumelles de 160 x 80 mm acier roulé ou inox. Talon de 50 mm.

Mise en œuvre du bloc-porte dans mur banché, cloison maçonnée, cloison plaque de plâtre ou cloison vitrée.

Vantaux

L'âme est un panneau d'anas de lin de 50 mm d'épaisseur. L'ensemble est replaqué d'un parement en panneau de fibres de bois dur de 3 mm d'épaisseur environ. Finition prépeinte

L'épaisseur de la porte varie suivant le revêtement de 56 à 57 mm.

Joints

Les joints intumescents sont collés en usine.

Gamme CROUZI FPE EI 30/2V, de chez Crouzilles ou MBF de chez Malerba ou techniquement équivalent.

Localisation :

Porte d'accès à l'extension projetée

2.3 BLOCS PORTES ACOUSTIQUES

Bloc Porte pleine 90 - 35dB - Logement

Fourniture et pose d'ensemble pare-flamme 1/2 heure et assurant un affaiblissement acoustique 35 dBA mini composé de :

Huisserie à bancher à mettre à la disposition du lot Gros Œuvre. Fourniture des bâtis à la charge du présent lot, pose au lot GO. Confère étude thermique.

Ouvrant : âme pleine composite parements laqués 2 faces avec moulures décoratives

Bloc Porte certifié CR3 Fournir le PV au Bureau de Contrôle

Seuil adapté 2 cm maxi : seuil à la suisse METAL à la couleur du bâti

Serrure encastrée à 3 points de condamnation comprenant crémone, cylindre 2P * (gamme de chez Bricard) + canons et clés provisoires. Livraison avec quatre clés par porte

4 paumelles anti dégonnables

1 Œilleton Microviseur.

Anti-dégonnage côté paumelles

L'ensemble de quincaillerie des portes palières sera :

Béquille sur rosace (pas de plaque) MUSE ou Linx d'ASSA ABLOY - 2 faces

Compris butée de porte en harmonie avec la quincaillerie. (emplacement judicieux pour ne pas avoir d'effet levier).

Largeur de passage suivant plan de l'Architecte

Marque : Malerba type bloc porte palier ou similaire

Localisation : Bloc Porte d'entrée du logement

Blocs porte avec un indice d'affaiblissement (Rw + C) supérieur ou égal à 43 dB attesté par un rapport d'essai acoustique :

Fourniture et pose d'un bloc porte métallique à 1 vantail, gamme Phonibloc - 44BA31S-C01
Simple vantail / Simple action de chez Deya ou techniquement équivalent :

Vantail :

Cadre de porte : Bois feuillus \geq 600 kg/m³ (sauf Hêtre)

Type de vantail : Chant droit

Epaisseur : 40

Ame : Composite blindée 2 tôles acier 15/10ème

Etanchéité : Sans

Imposte autorisée : Non

Huisseries :

Type d'hubriserie : Métallique Cloisofeu

Étanchéité : Joint isophonique avec profil d'hubriserie à gorge isophonique

Seuil : Joint balai (RA = 43 dB)

Dimensions (mm) :

Dimensions feu : 1030 maxi mm x 2240 maxi mm

Dimension acoustique : 1030 maxi x 2300 maxi

Ensemble bloc porte + quincaillerie : EI 30 minimum

Localisation : local CTA

Blocs porte avec un indice d'affaiblissement (Rw + C) supérieur ou égal à 35 dB attesté par un rapport d'essai acoustique :

L'ensemble devra assurer un affaiblissement au bruit $Rw+C \geq 35$ dB conforme à la réglementation.

Fourniture et pose de bloc-portes, 1 Vantail et 1 vantail + semi fixe (tiercé) de type PHONIBLOC 35 de chez

Bloc fer ou MBA Portaphone ou IsoPhone de chez Malerba ou techniquement équivalent comprenant :

- Hubriserie : métal profil cloison à gorge de 7.5x5 pour joint isophonique, peinture époxy par cataphorèse, acier 15/10, talon de 10 mm
 - Vantaux :
- Cadre : bois exotique
âme : composite
revêtement : MDF, finition prépeinte
jonction DV : battement tiercé 15 mm isophonique
largeur 90 et 140 cm et suivant plans et tableaux
- Ferrage : 2x4 paumelles de 130x86 ; réglage jeu vertical (+/- 2,5 mm) serrure de sûreté 1 point à mortaiser (axe à 50 mm) - verrous haut et bas sur semi-fixe
 - Etanchéité : acoustique :
- hubriserie métal : sur montants et traverse haute : joint isophonique
vantaux : Bois composite 40 mm
battement : joint isophonique
en traverse basse : joint de seuil double lèvres
feu : vantaux : battement : joint intumescent
- Quincaillerie : Joint de seuils, pose en rainure

Localisation : Bloc Porte des Bureaux Médecins

Bloc Porte 1v+SF vitré + Acoustique 35 dB pleins + cadre vitré vertical intégré - 1 vantail

L'ensemble devra assurer un affaiblissement au bruit $Rw+C \geq 35$ dB conforme à la réglementation.

Fourniture et pose de bloc-portes, 1 Vantail de type MVF 0015 de chez Malerba ou techniquement équivalent comprenant :

HUISSERIE

Huissérie bois européen (Pin; Hêtre; Chêne et Châtaigner LCA) ou exotique (Méranti LCA) de section mini 72 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent

VANTAUX

Cadre bois européen/exotique 123x56

Contrefeuillure 3 côtés

Poids du vantail = environ 38Kg/m²

FERRAGE

4 ou 5 paumelles 160x80 sur roulement à billes (suivant les dimensions)

VITRAGE

Vitrage à couches E30-EI30 (selon NF EN 14449) résistant aux chocs (selon NF EN 12600) : 2B2 (900 J)

Joint

- Joint d'étanchéité à l'air
- Joint balai en partie basse
- Plinthe automatique

Localisation :

Salle réunion/repos

Entre circulation 4 et 5

2.4 AUTRES BLOCS PORTES

Bloc Porte 1 vantail vitré

Fourniture et pose de blocs portes de distribution alvéolaires vitrées 1vantail composé chacun de :

- Bâtis métalliques (en fourniture, pose au lot plâtrerie)
- d'un panneau cadre bois et de deux parements de fibres de bois haute densité de 42mm d'épaisseur constituée d'une âme pleine
- vitrage transparent feuillété y compris parecloses moulurées.
- Ferrage par 3 paumelles vissées de 140,

Largeur de passage libre : suivant plan Architecte

Finition Porte : parements prépeints

Dimension vitrage : 1.50*0.50 m

Toutes sujétions de sabots bois sur bâtis métalliques,

Localisation :

Bureau Ostéopathe

Bureau Kiné

Bloc Porte coulissante 90 à galandage

Fourniture et pose de blocs portes à Galandage fixés sur l'ossature métallique du lot plâtrerie, composé chacun de :

- Huisserie traditionnelle bois fixé mécaniquement à l'aide d'équerres métallique dans les montants et rails métalliques des cloisons formant ouverture.
- Porte : à âme pleine prépeinte

Largeur de passage libre 90 cm, et suivant plan Architecte

Garniture des portes de chez Bezaut ou similaire, type poignées cuvettes,

Positionnées à hauteur : $0,90 > H > 1,30$ m

Travaux en coordination avec le lot plâtrerie

Y compris ébrasements bois à la charge du présent lot.

Finition : Pré peinte

Localisation :

SDB du logement

Box 1-2-3- en kiné

Bloc Porte pleine 80 /90 - âmes pleines

Fourniture et pose de blocs portes en bois, âmes pleines, composé :

- Bâtis Bois
- Porte à 1 vantail composé d'un cadre bois et de deux parements de fibres de bois haute densité de 42mm d'épaisseur constituée d'une âme pleine en panneaux de particule.

Dimensions de passage : suivant plans.

Tous les éléments de finition sont à prévoir : couvre - joint, moulures ...

Y compris chambranles en SRN 7 x 12 mm, bords droits sur les deux faces.

Huisserie :

- Fourniture au présent lot : bâtis métalliques à banchés sur refends gros œuvre et à recouvrement sur la cloison.
- Pose au lot GO ou Plâtrerie (Pose au nu intérieur.)

Type parement : isoplan

Finition parement : Prépeint

Finition périphérique : Moulure bois de 8*35 en périphérie sur les deux faces de l' huisserie.

Compris joint périphérique

Gamme : de chez MALERBA ou équivalent

Localisation : Bloc Porte des locaux, (hors portes nommées ci-avant) suivant plans

2.5 QUINCAILLERIES ET FINITIONS

Asservissement à la SSI : DAS – Blocs portes Feu Simple Action

Bloc porte avec système anti-dégondage du vantail, l'axe du pivot et de la crapaudine s'encastrent dans la peinture haute et basse sur le côté du vantail

FERRAGE :

- Équipé de pivots Linteaux encastrés dans la traverse de l' huisserie –

- Crapaudines à poser au sol –

• ASSERVISSEMENT DAS OUVERT :

- Asservissement par ventouses à poser au sol en 24 ou 48 Volts à rupture –

Fourniture d' un boîtier de connexion avec diode anti-retour

Equipements DAS :

Pose de 2 contacts de position de sécurité (portes fermées) 10405 (EFF-EFF), placés dans la traverse de l' huisserie.

Verrouillage DAS fermé d' issues de secours ou de contrôle d' accès par serrures électriques motorisées encastrées dans la traverse de l' huisserie de type SMA (SEVA)

Alimentations : à la charge du lot Electricité

Raccordements : à la charge du présent lot

Les raccordements électriques, entre le dispositif de commande et le DAS, doivent être réalisés conformément à la norme NF

S 61-932. L' exploitation et la maintenance doivent être réalisées conformément à la norme NF S 61-933.

CONFORMITE A LA NORME NF S 61.937-2

Freinage hydraulique thermo-constant.

Asservissement avec deux ventouses 24 ou 48 Vcc type à rupture ou émission (pose au mur ou au sol).

Ouverture à 90° pour avoir le passage MAXIMUM.

Localisation :

Porte circulations 02/07

Ferme porte

Fourniture et pose d' 1 ferme-porte force 3 à 4 avec bras à glissière gris alu gamme TS 90 DORMA ou équivalent, en applique - CF 1 heure et CF ½ heure

Localisation :

Chaque vantail principal de chaque bloc porte Coup Feu (1 vantail, 1 vantail + semi-fixe et 2 vantaux) –

Bloc porte du local CTA

suivant portes définies ci-avant, suivant plan et suivant nomenclature

Quincaillerie des portes (hors portes sanitaires)

Fourniture et pose de la quincaillerie suivante :

coffre de serrure à mortaiser mono point

Axe à 50 mm – Entraxe à 70 mm – Coffre 150 mm – Carré 7 mm

Pêne ½ tour réversible sans outil.

Trous de passage pour vis traversantes de rosace.

Version spéciale à fouillot 8mm renforcé

Cylindre européen sur organigramme

Poignée gamme CAD 720 Béquille double Percy sur rosace carré inox de chez Capad ou techniquement équivalent

Butées de porte aluminium avec butée en caoutchouc - fixation murale ou sol selon les configurations

Crémone pour semi-fixe

Quincaillerie des portes des sanitaires

Fourniture et pose de la quincaillerie suivante :

- Serrure à mortaiser mono point, type Robust à bec de canne, bouton de condamnation y compris décondamnation de secours sur l'autre face pour les portes des WC.
- Poignée gamme CAD 720 Béquille double Percy sur rosace carré inox de chez Capad ou techniquement équivalent
- Butées de porte aluminium avec butée en caoutchouc, fixation murale ou sol selon les configurations

Combinaison des portes (organigramme)

Fourniture et mise place de

Cylindre

- Finition nickelé
- Rotor tête bombée avec fente facilitant l'introduction de la clé
- Cylindre en laiton massif nickelé et goupilles nickelées anti-crochetage
- Existe pour les fonctions barillet batteuse, barillet contacteur
- Disponible sur combinaison avec verrous et cadenas
- Dimensions minimales gamme standard :

- Cylindre double 30 x 30 mm (rallongement par 5 mm)

Dimensions supérieures à 140 mm, nous consulter

- Cylindre simple 30 x 10 mm (rallongement par 5 mm)

Clé

- Fourni en version standard avec 3 clés
- Clé paracentrique brevetée compatible avec toutes les installations existantes VIP
- Section de clé : 3mm
- Résistance à la torsion : 8 N.m

De chez Vachette ou techniquement équivalent

Localisation : toutes portes (intérieures- extérieures – métal) des locaux du projet

Barre de tirage

Fourniture, pose et fixation d'une poignée droite horizontale de tirage (afin de refermer la porte), en aluminium ou inox. Ø Tube: 32 mm - Rosaces Ø: 70 mm

Localisation : en WC PMR sur porte

Finitions Stratifiés

Parement stratifiée haute pression :
Overlay de protection sur les décors imprimés
Feuille décor imprégnée de résine mélamine
Couches de papier kraft imprégné de résine phénolique

Localisation : suivant portes définies ci-avant, suivant plan et suivant nomenclature Blocs portes suivant plans de l'Architecte et tableau de répartition

- Portes des sanitaires

Finitions Prépeintes pour l'ensemble des portes autres que stratifiées

Moultures et chant plat bois

Fourniture et pose de moultures couvre-joints en bois exotique rouge (type Curupixa ou autres) certifié PEFC de 50 x 8. Qualité à vernir.

Concerne :

En raccord systématiquement de tous les ouvrages **bois** avec un mur ou une cloison, compris aux 2 faces, et d'une façon générale à tous les endroits nécessaires à une parfaite finition

Signalétique de portes

Tous les locaux devront être facilement identifiables.

La signalisation intérieure et extérieure sera prévue. Elle devra constituer, par sa couleur et son graphisme, un éléments décoratif supplémentaire. Elle permettra d'identifier rapidement les espaces accessibles ou non au public ainsi que les flux de circulation et les différentes zones extérieures. Chaque local devra être muni d'une plaque de signalisation et d'enseigne qui pourront faciliter l'évacuation en cas d'incendie.

Infinity Basic

caractéristiques standard

Descriptif technique plaques pour texte permanent

Description :
Système de signalétique industrialisé et personnalisable constitué de tôle d'aluminium et éléments de fixation invisibles. Selon les détails techniques suivants concernant matériaux, formes, épaisseurs, finitions, format et construction.

Matériaux :
A. Panneau pour Texte permanent
Face plane, aluminium épaisseur 30/10*, extrémités non agressives.
Entretoise de 10 mm en mousse de polyuréthane noire.
B. Panneaux pour texte amovible
Plaque support comportant une fenêtre pour affichage d'un support papier A4 ou A3 épaisseur 1 mm en PA injecté (brillant ou antireflet) pour insertion de documents imprimés A4 ou A3.
Fixation par vis ou adhésif haute résistance.
C. Eléments de fixation invisibles
Clips de fixation en polycarbonate injectés comportant une partie fixée au dos du panneau (collage haute résistance en atmosphère contrôlée) et une partie destinée à la fixation sur le mur.
1. Option vis et chevilles pour fixation sur murs de maçonnerie.
2. Option adhésif pour support lisse (verre ou autre revêtement adéquat).

* Des options «collage direct ou vis sécurisées» avec perforation de la plaque à texte sont possibles.

Traitement de surface :
Processus de finition en deux phases :
Phase 1 : traitement primaire titane / zirconium pour favoriser l'adhérence de la laque et la protection.
Phase 2 : peinture polyester bi-composant non toxique, sans émissions, étuvée à haute température.
Couleurs selon standard Modulex, NCS ou RAL à l'approbation du maître d'œuvre.

Textes et graphismes :
Textes, logos et pictogrammes selon charte graphique précisant typographies, corps, graisses, approches, couleurs, mise en page, etc.

Marquage des panneaux à texte :
1. Par découpe DAO sur vinyl adhésif standard industrialisé.
2. Impression directe par imprimante UV.
3. Impression numérique sur vinyle adhésif.

Marquage des étiquettes :
En PAO, noir et blanc ou couleur selon imprimante. Logiciel de gestion des textes fonctionnant sous windows.

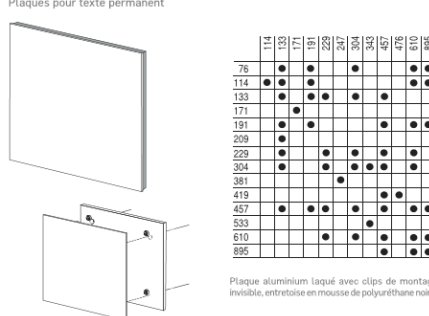
Certifications :
Qualité
Modulex (Billund DK) satisfait aux exigences de la norme ISO 9001 ; certificat délivré par DS Certificering (DK) depuis le 10 11 1991.
Environnement
Les objectifs et les plans d'action de la société Modulex sont basées sur le principe d'une technologie respectueuse de l'environnement. Pour son action dans le domaine environnemental Modulex a obtenu le diplôme de Miljønetværk (Danish Environmental Protection Agency).
Classement au feu :
Produits classés B-s1,d0 conformément aux prescriptions du «Danish Fire and Protection Technical Institute» correspondant au classement M1, voir règlement du 21 Novembre 2002 (annexe 3 p. 11).
Ensemble conforme au règlement du 25 juin 1980 concernant la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public (art AM 9 et AM 10).

Garanties :
2 ans de garantie du fabricant à la date de la commande principale pour tous défauts de fabrication et de matériaux.
10 ans de garantie fabricant pour tout remplacement ou compléments par un système de fonctionnalité similaire.

Infinity Basic

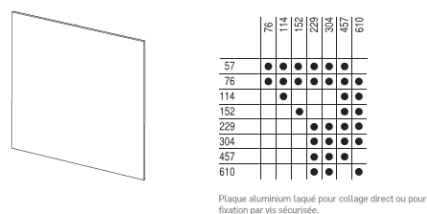
caractéristiques standard

Plaques pour texte permanent



Plaque aluminium laqué avec clips de montage invisibles, entretoise en mousse de polyuréthane noire.

* Plaques pour texte permanent pour collage



Plaque aluminium laqué pour collage direct ou pour fixation par vis sécurisée.

Format plaque texte permanent – format type 133*229

Localisation :

- Porte de chaque local
- Pictogrammes des sanitaires H – F - PMR

2.6 CHÂSSIS VITRÉS

Description

Fourniture et pose de :

Type d'huissierie : Bois feuillus ≥ 600 kg/m³ (sauf Hêtre)

Étanchéité joint d'étanchéité au niveau de la jonction vitrage-parclose; joint intumescent dans la feuillure du châssis 4 côtés

Seuil : Sans

Dimensions feu : 700 à 2500 maxi mm x 316 à 1600 maxi mm

Dimensions acoustique : 316 à 1600 maxi x 700 à 2500 maxi

Type : Thermobel complexe verrier : Pyrobel 16 - Stadip 44.2 (Acoustique 45 (-1;-5) dB);

Épaisseur : 54mm (+/- 2 mm); Poids : 40 Kg/m² (Pyrobelite 16) et 21 Kg/m² (Stadip 44.2);

Résistance mécanique : 1B1 (Pyrobelite 16) et P2A (Stadip44.2);

Garde-corps : non;

Transmission lumineuse 74%; Coefficient d'isolation thermique : 2,6 W/m².°K; Finition : Verre clair

Pare Flamme ½ h demandé

Mise en place d'une vitrophanie partielle, à la charge du présent lot

Gamme CloisoGlass de chez Deya ou techniquement équivalent

Mise en œuvre suivant les recommandations du fabricant,

Modèle : à valider par l'architecte.

Performance acoustique : RA > 35dB, transmettre le PV.

Localisation : suivant plans de l'architecte

Nomenclature

1,14*1,50 – Bureau Kiné 01

1,77*1,50 – Bureau Kiné 01

1.00 *2.50 m – Espace Kiné

2,00*1,50 – Ostéopathe

2,25*1,50 – Ostéopathe

1.00*2.50 – Attente 01

2,03*1,50 – Espace attendant à la réception

2,28*1,50 – Attente 03

Réunion /Repos

Attente 02

Guichet de l'espace kiné – ouverture coulissante

Cloisons vitrées, suivant indications sur plans

2.7 TABLETTE BOIS POUR GUICHET

Fourniture et pose de tablette en panneaux bois aggloméré finition mélaminé

Toutes sujétions de Fixation sur l'allège

Modèle à présenter au Maître d'oeuvre et au Bureau de Contrôle pour approbation.

Teinte : au choix de l'architecte dans la gamme fabricant

Localisation : guichet de l'espace kiné

2.8 CLAUSTRAS BOIS TOUTE HAUTEUR

Localisation

Habillage mural et en plafond de l'espace réception,

Recouvrement de la banque d'accueil

Plafond Accueil (suivant indication en plan Architecte)

suivant plans et coupes de l'architecte et plans de détails

Généralités

L'habillage mural sera réalisé avec des panneaux modèle **2.4.3** de la gamme **Lauder LINEA**, conformes à la norme EN 14915 lambris et bardages en bois, marque **Laudescher** ou techniquement et esthétiquement équivalent

La mise en œuvre de l'habillage mural s'effectue par fixation mécanique directe sur ossature rapportée, conformément aux préconisations du fabricant et selon document technique unifié (DTU 36-2 France) ou règles de bonnes pratiques de mise en œuvre.

La prestation comprendra la fourniture et pose :

des panneaux, avec ou sans complément acoustique pour le revêtement mural et en plafond d'une ossature secondaire rapportée en bois (essence sapin teinte de finition dito panneaux) permettant la fixation des panneaux

Les plans de calepinage et d'exécution,

ainsi que de toutes les prestations annexes (découpes, réservations, chutes, angles rentrants, sortants, plinthes, etc.)

Selon les recommandations du fabricant.

Description de l'habillage mural et plafonnier acoustique

L'habillage acoustique sera de type :

Gamme : Lauder LINEA

Modèle : 2.4.3

Rythme : Ligné

Épaisseur hors tout : 69 mm

Section des lames : 20 x 42 mm

Face à vue : 20 mm

Hauteur lame : 42 mm

Contre-lattes arrière noires : 34 x 45 mm

Espacement entre lames : 34,54 mm

Pourcentage d'ouverture : 63 %

Réaction au feu : B-s1,d0 / B-s2,d0 selon la norme EN 13501-1

D-s1,d0 bois non traité selon la norme EN 13501-1

Bois massif (bois sec 10 à 12%, 1er choix et certifiés PEFC/FSC) : au choix de l'architecte

Pin

Douglas

Aspect de finition : (selon classe des locaux au choix de l'architecte)

Vernis incolore

Wax Color

Wax Color MC

Traitement fongicide à base d'huile végétale colorée, sans SOV ni COV. Technique qui ne sature pas le bois mais qui lui conserve toutes ses propriétés naturelles ainsi qu'une pérennité d'aspect et une durabilité exceptionnelle.

Wax Color ou Wax Color MC sur pin, au choix de la maîtrise d'œuvre : Miel, Chêne, Blanc, Wengé, Merisier, Chocolat, Acajou, Gris.

Type de bord : bord A

Dimensions modulaires panneau : 1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm

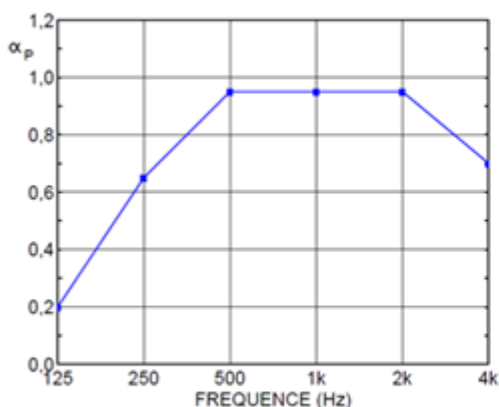
Recommandations acoustiques

Toute modification des matériaux préconisés ainsi que l'emploi de matériaux n'ayant pas fait l'objet d'un rapport d'essais acoustiques (français ou européen) précisant leurs caractéristiques acoustiques sera subordonnée à l'accord préalable écrit de la maîtrise d'œuvre. En aucun cas de simples extraits de documents commerciaux ne pourront tenir lieu de rapport d'essais acoustiques.

La performance acoustique sera atteinte par l'adjonction de dalles de laine de roche de dimensions 595 x 595 mm épaisseur 20 mm. Leur masse volumique sera de 100 Kg/m³.

Elles seront surfacées d'un voile noir. Les essais seront réalisés conformément aux normes ISO 354 et ISO 11654 sur plénum de 50 mm.

Lauder LINEA Evolution Mur 2.4.3 + LR 20 MM sur plénum E50 mm



F(Hz)	α_p
125	0,20
250	0,65
500	0,95
1000	0,95
2000	0,95
4000	0,70

$\alpha_w = 0,85$

Indice pondéré :

$\alpha_w = 0,85$

Classe d'absorption

Classe B

Selon ASTM C423 :

NRC = 0,9

Recommandations feu

Le produit devra justifier par procès-verbal, d'essai réalisé sur le produit fini, en version acoustique ou ajourée dans un laboratoire agréé COFRAC selon la norme EN 13501-1

Réaction au feu : B-s1,d0 / B-s2,d0 selon la norme EN 13501-1

D-s1,d0 bois non traité selon la norme EN 13501-1

Performances techniques

- Les produits devront justifier d'un classement COV selon la norme EN ISO 16000-3, 6, 9 et 11 conformément à la législation en vigueur
- PEFC / FSC : le produit devra justifier d'un certificat mention faite d'un numéro
- Résistance à l'humidité : selon classe des locaux
- Entretien : dépoussiérage, époussetage. Les panneaux Lauder LINEA ne doivent en aucun cas être nettoyés à l'aide d'un produit détergent ou aqueux.
- Stockage : les produits de la gamme Lauder LINEA doivent être stockés à plat, dans des locaux hors d'eau, hors d'air chauffés à hygrométrie constante. Les produits de la gamme Lauder LINEA doivent être stabilisés dans le local de destination 48 h minimum avant sa mise en œuvre.

Mise en œuvre

- La mise en œuvre s'effectuera selon le DTU 36.2, par vissage sur ossature rapportée, essence sapin teinte de finition dito panneaux à entraxe « E » 615 mm, au droit des traverses en retrait teintées noir du panneau (vis têtes noires ou vis avec caches noirs / 2 vis par contre-latte).
Le système confèrera aux panneaux un aspect parfaitement filant et monolithique.

2.9 BANQUE D'ACCUEIL EN BOIS

Fourniture, fabrication, assemblage et pose des éléments suivants :

Caractéristiques

Fourniture et mise en œuvre d'un ouvrage composite suivant plans architecte : concerne ; l'ensemble en menuiserie pour la banque d'accueil.

La prestation comprend l'établissement des plans d'atelier détaillés, la réalisation complète, en atelier et sur chantier, du mobilier du local d'accueil, y compris les plans de travail, les tablettes sur murets et les plateaux passes-documents, y compris le caisson pour intégration des moniteurs, y compris les blocs tiroirs, les tablettes escamotables pour claviers et les supports pour ordinateurs, y compris toutes sujétions de supports, de fixations, de réservations et percements pour passages de câbles, de finition.

Composition du meuble :

- Ossature et structure
- Plan de travail à 74cm
- Plan de travail à 112cm
- Eléments de façades droits réalisés par panneaux de médium autoportants
- Meubles de rangement

Aménagements intérieurs

- Recoupements verticaux
- Etagères
- Tiroirs

Habillages et finition

Toutes les parties non visibles, reçoivent un habillage mélaminé blanc

Toutes les parties visibles, reçoivent un stratifié (teinte au choix Architecte)

Classe bois M3

Le modèle sera à présenter à l'Architecte pour validation.

Localisation : banque d'accueil pour la réception suivant plans de détails et coupes de l'architecte

2.10 PLINTHES BOIS

Fourniture et pose des plinthes en sapin blanc à peindre, en champlats. La pose sera collée vissée et tous les angles seront à coupe d'onglet parfaitement ajustée.

En sapin blanc

Dimension : 70*100

Localisation : en périphérie des sols souples

2.11 TRAPPES DE VISITE EN PIED DES COFFRES DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES

Fourniture et pose de trappes de visite constituées de :

Bâti bois, ouvrant en médium de 40 mm avec alaise embrevée fixé par vis en laiton et d'une serrure batteuse avec rampe de serrage, y compris habillage acoustique

- habillage par chants plats,

Dimensions : 0,40 x 0,60 m. surface inférieure ou égale à 0,25 m², et munies d'un joint périphérique

Les trappes posséderont un indice d'affaiblissement acoustique des trappes $R_A \geq 41$ dB

De chez Comec ou équivalent

Exigence CF ¼ h

En coordination avec les lots techniques.

2.12 TRAVAUX DE FIN DE LOT

Divers

Tous les travaux qui ne sont pas décrits ci dessus et qui sont nécessaires à la bonne exécution des ouvrages, tant du point de vue technique que du point de vue esthétique, seront à exécuter sans pouvoir prétendre à un quelconque supplément de prix dû à une omission du présent CCTP et du bordereau qui l'accompagne.

Toutes sujétions.

Documents à fournir

Transmettre au Bureau de Contrôle pour approbation, les documents techniques d'exécution qui comprendront :

- Les Avis Techniques des matériaux utilisés
- Procès verbaux de classement au feu,
- . Procès verbaux de conformité de mise en oeuvre.
- . Plan d'exécution des ouvrages,
- . Dossier des ouvrages exécutés,
- . Notice d'utilisation et d'entretien,
- . Attestations de garantie.

Evacuation

Evacuation des gravats à la décharge publique au fur et à mesure des travaux.

Tri sélectif : bennes Déchets non dangereux-inertes / Déchets non dangereux, non inertes / Déchets dangereux / Filière spécifique

Aucun tas de gravats ne sera accepté sur le chantier ou son territoire.

Dans le cas contraire le Maître d'œuvre fera procéder à l'évacuation de ceux-ci, à la charge du lot concerné.

2.13 VARIANTE EXIGEE

Plinthes bois

↳ Moins- Value pour suppression de la prestation plinthes prescrite en base

Localisation : *en périphérie des sols souples (sauf en salle kinésithérapie) – Confère variante du lot Sols Durs*